



Durée 2 jours

14h en présentiel, pour un groupe de 4 à 10 stagiaires.
Le cas échéant, ajout de temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacées d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation

Formation théorique et pratique en inter ou intra
Veillez nous contacter pour les horaires

Prérequis

- ✓ Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation

Méthode pédagogique

Acquisition des techniques pratiquées individuellement.
Exercices pratiques par jeu de rôle (gestion d'accident / de situation dangereuse).
Evaluations formatives et épreuves certificatives.

FORMATION INITIALE

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Selon les recommandations d'organisation INRS des formations SST et selon les dispositions du dernier « protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 » en vigueur et/ou d'autres protocoles spécifiques en fonction des publics formés, des zones géographiques...

Eligible au CPF

Personnes concernées

Toute personne qui, dans le cadre de son activité professionnelle doit exercer la mission de sauveteur secouriste du travail (SST).

OBJECTIFS

- ✓ Savoir intervenir face à une situation d'accident du travail
- ✓ Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L.4121-1) ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours (art. R.4224-16) et la présence de secouristes (art. R.4224-15)

Formation dispensée par des formateurs titulaires de la formation de « formateur SST » et à jour de leur « MAC de formateur SST », habilitée par la CARSAT Normandie et par la Commission Nationale d'Habilitation (CNH)

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Présentation de la formation et de son organisation

- ✓ Présentation du formateur et de la société ELEVATION.
- ✓ Présentation des stagiaires – Présentation de la formation et des objectifs.

Formation à la prévention des risques de transmission du covid-19

- ✓ Former le SST au risque de transmission du COVID et répondre au protocole de prise en charge d'une personne symptomatique, qui préconise de « mobiliser le professionnel de santé dédié de l'établissement, un sauveteur/secouriste du travail formé au risque Covid ou le référent Covid, selon l'organisation locale. Lui fournir un masque avant son intervention ».
- ✓ Afin que le SST puisse tenir son rôle d'acteur de la prévention et du secours dans l'entreprise, cette séquence spécifique au risque de transmission du COVID contient les thèmes suivants : les mesures barrières au travail, le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique, comment porter correctement un masque et le retirer, comment mettre des gants et les retirer, conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19, l'adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.



Durée de validité

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Moyens pédagogiques

Salle équipée de chaises, tables, tableau, ordinateur et vidéoprojecteur.

Plan d'intervention et Plan d'actions prévention - INRS.
Matériel nécessaire aux simulations.
Mannequin adulte, enfant et nourrisson (avec dispositif de protection individuel) et Défibrillateur Automatisé Externe de Simulation. Matériel d'entretien des mannequins et consommables.
Vidéos « Gestes de secours ». L'aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085) ainsi que des documents complémentaires sont remis aux stagiaires.

Attestations de formation remises au stagiaire – Etablissement d'une carte de SST

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Identifier le cadre juridique du rôle du SST
 - Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- ✓ Protéger de façon adaptée
 - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- ✓ Examiner la victime
 - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- ✓ Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Définir les différents éléments du message d'alerte
 - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- ✓ Secourir la victime de manière appropriée
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- ✓ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- ✓ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Epreuves certificatives

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Bilan de la formation

Restitution du résultat des épreuves – Evaluation de la formation par les stagiaires.